

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 23 février 2023 à 14 heures 30

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février à 14 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée le 17 février 2023, s'est réunie sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Jean ALBARET, Michel BOUDON, Robert BOUDON, Lucien CAVALIER, Laurent CAYREL, Cyrille COUMOUL, Monique DELFAU, Jean-Noël GILIBERT (jusqu'à 16h), Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE, Sylvie VAISSADE (jusqu'à 16h)

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

### Ordre du jour

- Restitution de l'étude de requalification de l'ancienne école/ centre de loisirs
- Questions diverses

#### ➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

*Les élus valident le compte rendu de la réunion du 29 novembre 2022.*

*(Pour : 11 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

#### ➤ Restitution de l'étude de requalification de l'ancienne école/ centre de loisirs

Le cabinet Alliance présente le rendu de l'étude de requalification de l'ancienne école.

*Après échange de vues, le conseil :*

- *Pense que le scénario n°1 est plus favorable*
- *Demande que soit ajouté le chiffrage de la charpente en vue de la remplacer*
- *Demande le chiffrage en annexe du mobilier et de la cuisine*
- *Demande qu'un visuel soit réalisé par un architecte ou un graphiste afin de mettre en valeur et ainsi le présenter à un éventuel gestionnaire ou porteur de projet*
- *L'emprunt devra être réalisé sur 15 ans au taux de 3.5 %*

Le cabinet fait savoir que le rendu final devrait être adressé à la mairie dans environ 3 semaines.

**16h00 : Madame Sylvie VAISSADE et M. Jean-Noël GILIBERT quittent définitivement la salle des séances.**

**Le maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :**

- **Coupe de bois en forêt sectionale de Lagarde**

*Le conseil donne son accord.*

*(Pour : 09 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

Le maire informe le conseil qu'il serait nécessaire de réaliser une coupe de bois en forêt sectionale de Lagarde sur les parcelles 11 et 12 sur lesquelles les bois sont dépérissants à cause des attaques de scolytes. Le volume estimé est de 270 m3.

*Le conseil municipal décide de vendre cette coupe de produits scolytés sur pied à la diligence de l'ONF.*

*(Pour : 09 – Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ **Questions diverses**

- Il est signalé que la croix des Vayssières-Hautes est tombée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 50.

Le Maire

Robert BOUDON,

Jean ALBARET,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,